

Baccalauréat en psychoéducation

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE PSYCHOÉDUCATION

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-210-1-0

CYCLE 1^{er} cycle








TITRE OFFICIEL Baccalauréat en psychoéducation (B. Sc.)

TYPE Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021 27.80

-  Admission à l'automne
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Cheminement Honor
-  La maîtrise est essentielle pour accéder à l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Mélanie Poitras 514-343-6111, poste 2573
melanie.poitras.1@umontreal.ca

TGDE Psychoéducation
infobacc@psyced.umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

Le baccalauréat spécialisé en psychoéducation s'adresse aux étudiants et étudiantes qui souhaitent acquérir une formation de base en psychoéducation.

Le programme permettra soit de travailler en tant qu'intervenant psychosocial, soit de poursuivre des études de maîtrise afin d'obtenir le titre de psychoéducateur.

Ce programme est axé sur la connaissance :

- du développement de l'individu
- du fonctionnement de ses divers milieux de vie et du fonctionnement de la famille
- de l'inadaptation sociale et de la psychopathologie développementale
- des méthodes de recherche et d'analyse quantitative en psychologie et en sciences sociales
- des modèles et des programmes d'intervention fondés sur des données probantes
- des outils d'évaluation (notamment l'observation des comportements)
- du travail clinique auprès des personnes dans divers milieux d'intervention

Objectifs

Les objectifs de ce programme sont :

- l'acquisition de connaissances sur le développement humain normal et sur les problèmes d'adaptation dans une perspective développementale, sur les méthodologies scientifiques en sciences sociales, sur la déontologie, sur les modalités d'intervention efficaces et sur les programmes de prévention et d'intervention;
- l'apprentissage progressif de la pratique professionnelle au cours de stages et de travaux pratiques.

Forces

- Des stages obligatoires en milieu scolaire, dans le réseau de la santé ou dans des centres jeunesse.
- L'embauche d'étudiants au baccalauréat pour l'exécution de travaux liés à l'enseignement et aux programmes de recherche des professeurs.
- Un programme de bourses qui facilitent la progression des études.
- L'accès à la *Revue de Psychoéducation*, l'une des plus importantes publications scientifiques francophones en éducation spécialisée.
- L'appui d'une vingtaine de superviseurs cliniques et de près de 100 accompagnateurs en milieu de pratique.
- Un corps professoral inspirant! Plusieurs membres de l'École s'investissent dans la recherche et dans le réseau des services éducatifs et de réadaptation pour enfants et adolescents québécois.

Perspectives d'avenir

Bien qu'un poste intérimaire soit monnaie courante en début de carrière, d'excellentes perspectives d'embauche attendent les titulaires d'un diplôme en psychoéducation.

La très grande majorité des étudiants et étudiantes qui ont acquis une formation en psychoéducation travaillent dans les réseaux de l'éducation, des services sociaux et de la santé, notamment dans les :

- centres jeunesse
- centres hospitaliers
- écoles
- garderies
- foyers de groupe
- centres de réadaptation (déficience intellectuelle et physique, toxicomanie, etc.)
- CLSC
- organismes communautaires

Le baccalauréat en psychoéducation permet d'exercer les fonctions d'éducateur ou d'intervenant psychosocial. Cependant, pour porter le titre de psychoéducateur, il faut posséder une maîtrise avec stages (ou une maîtrise avec mémoire et stages) et être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **CONSEILLER(-ÈRE) EN RÉADAPTATION**
- **INTERVENANT(E) EN PETITE ENFANCE ET FAMILLE**
- **TRAVAILLEUR(-EUSE) EN SANTÉ MENTALE**

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature
 - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, un cours préalable en statistique.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
 - NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission.
- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).

Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes : il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne ayant complété, au jugement de l'École, l'équivalent d'une année universitaire en psychoéducation.

Capacité d'accueil

Selon le nombre de places disponibles et la qualité des candidats, l'École peut admettre quelques candidats en deuxième année.

Statistiques d'admission au programme

COLLÉGIENS (QUÉBEC)

DEMANDES	490
OFFRES	145
PLACES	77
COTE R	27,798

AUTRES CANDIDATURES

DEMANDES	432
OFFRES	128
PLACES	68

La cote R est celle du dernier candidat admis en date du 31 juillet 2021 et est donnée à titre indicatif. Le fait d'avoir une cote égale à celle du dernier admis de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.
- L'étudiant qui débute au baccalauréat en psychoéducation qui veut obtenir le permis d'exercer délivré par l'OPPQ doit compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Psychoéducation	Maîtrise	45 crédits	2-210-1-1	Jour
Psychoéducation - Campus Laval	Maîtrise	45 crédits	2-210-1-9	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} avril 2022
- **Automne 2023** (à compter du 15 août 2022)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2023** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2023** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2023** ?

Structure du programme (1-210-1-0)

Version 14 (A20)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70

Le baccalauréat en psychoéducation comporte deux cheminements: le cheminement régulier et le cheminement honor.

Cheminement régulier: 69 crédits obligatoires, dont 11 crédits attribués à un stage, 18 crédits à option et 3 crédits au choix.

Cheminement honor: 69 crédits obligatoires, dont 11 crédits attribués à un stage, 9 crédits à option dans les bloc 70C et 70D et les 12 crédits du bloc 70V.

Bloc 70A Fondements

Obligatoire - 36 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 1201	Développement normal et psychopathologie 0-5 ans	3.0J	PSE 1209	Psychoéducation et réseaux	3.0J
PSE 1202	Développement normal et psychopathologie adulte	3.0J	PSE 1210	Bases biologiques de l'adaptation	3.0J
PSE 1203	Développement normal 6-18 ans	3.0J	PSE 2202	Psychométrie et évaluation normative	3.0J
PSE 1204	Psychopathologie 6-18 ans	3.0J	PSE 22181	Méthodologie scientifique en psychoéducation 1	0.0J
PSE 1207	Observation des comportements	3.0J	PSE 22182	Méthodologie scientifique en psychoéducation 2	6.0J
PSE 1208	Introduction à la psychoéducation	3.0J	SVS 1101	Inégalités et oppressions	3.0J

Bloc 70B Formation clinique

Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
CSS 1900	Collaboration en sciences de la santé 1	1.0J S	PSE 2205	L'activité psychoéducative	3.0 J
CSS 2900	Collaboration en sciences de la santé 2	1.0J	PSE 2208	Laboratoire de pratique psychoéducative 2	2.0 S
CSS 3900	Collaboration en sciences de la santé 3	1.0J	PSE 2209	Conception de plans d'intervention	3.0 J
PSE 1213	Laboratoire de pratique psychoéducative 1	2.0J	PSE 3202	La relation psychoéducative	3.0 J
PSE 2203	Évaluation psychoéducative	3.0J	PSE 32501	Stage d'intervention 1	0.0 S
PSE 2204	Intervention cognitivo-comportementale	3.0J	PSE 32502	Stage d'intervention 2	11.0S

Bloc 70C Développement et adaptation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cheminement régulier : minimum 3 crédits, maximum 6 crédits. Cheminement honor : 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 2214	Personnalité et adaptation	3.0J	PSE 2219	Analyse appliquée du comportement	3.0J
PSE 2215	Introduction aux perspectives évolutionnistes	3.0J	PSE 3192	Médication et comportement	3.0
PSE 2217	Développement et adaptation : thème choisi	3.0	PSE 3212	Violence familiale à l'égard des enfants	3.0

Bloc 70D Évaluation - intervention psychoéducatives

Option - Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits.

Cheminement régulier : minimum 12 crédits, maximum 15 crédits. Cheminement honor : 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 3207	Pratique psychoéducative en contexte autochtone	3.0J	PSE 3215	Pratique psychoéducative et dépendances	3.0J
PSE 3209	Pratique psychoéducative et TDAH	3.0J	PSE 3217	Pratique psychoéducative : fonctionnement cognitif	3.0J
PSE 3210	Pratique psychoéducative en milieu scolaire	3.0J	PSE 3219	Pratique psychoéducative et troubles intériorisés	3.0J
PSE 3211	Pratique psychoéducative et vieillissement	3.0J	PSE 3220	Pratique psychoéducative et troubles extériorisés	3.0J
PSE 3214	Pratique psychoéducative et santé mentale adulte	3.0J	PSE 3221	Pratique psychoéducative et troubles développement	3.0

Bloc 70V Cheminement honor

Option - Maximum 12 crédits.

Cheminement régulier: 0 crédit. Cheminement honor: 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
PSE 4001	Séminaire d'initiation recherche 1	3.0J	PSE 6001	Séminaire de maîtrise en psychoéducation	3.0
PSE 4002	Séminaire d'initiation recherche 2	3.0J	PSE 6116	Mobilisation des connaissances en psychoéducation	3.0J

Bloc 70Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Cheminement régulier: 3 crédits. Cheminement honor : 0 crédit. Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que les sigles PSE.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Psychologie - Campus Montréal	Baccalauréat	90 crédits	1-220-1-0	Jour
Psychoéducation	Mineure	30 crédits	1-210-4-0	Jour
Travail social - Campus Laval	Baccalauréat	90 crédits	1-250-1-5	Jour
Travail social - Campus Montréal	Baccalauréat	90 crédits	1-250-1-1	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

- L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.
- L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

- L'étudiant doit avoir réussi tous ses cours obligatoires de première et deuxième année du baccalauréat, soit 54 crédits, avant de s'inscrire au stage.
- Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que les sigles PSE.
- Cheminement honor: Ce cheminement s'adresse aux étudiants qui ont réussi un minimum de 54 crédits (soit tous les cours obligatoires de première et deuxième année du baccalauréat). Seuls les étudiants ayant maintenu une moyenne cumulative minimale de 3,4 après leur troisième trimestre d'études se verront offrir la possibilité de s'inscrire au cheminement honor. Le cheminement honor comprends les 12 crédits de cours du bloc 70V. Les crédits de ce cheminement remplacent une partie des crédits des cours à option du cheminement régulier et inclut deux séminaires des cycles supérieurs en psychoéducation.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 6.13 Suspension de l'inscription à un programme et dérogation aux prescriptions d'inscription

c) Les étudiants qui ont suspendu pour plus d'un trimestre leur programme d'études en psychoéducation ont jusqu'au 15 mars pour signifier au responsable de programme leur désir d'amorcer un stage clinique à l'automne de la même année. Les étudiants qui signifieront leur désir de reprendre leurs études au-delà de cette date devront attendre à l'automne de l'année suivante pour amorcer leur stage.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès sciences (B. Sc.). La réussite du cheminement honor mènera à l'octroi de la mention "Cheminement honor" sur le diplôme de baccalauréat spécialisé en psychoéducation, si l'étudiant a maintenu une moyenne de 3,2 et plus pour l'ensemble des 90 crédits de son programme de baccalauréat.